

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| <b>Herausgeber:</b> | Alliance nationale de sociétés féminines suisses   |
| <b>Band:</b>        | 12 (1924)  |
| <b>Heft:</b>        | 188  |
| <br><b>Artikel:</b> | A travers les sociétés féminines   |
| <b>Autor:</b>       | [s.n.]   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-258203">https://doi.org/10.5169/seals-258203</a>                          |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

lement fourni d'intéressants détails sur le travail de la Commission d'Egalité de la Morale qu'elle préside; puis le Conseil a encore discuté la suggestion qui avait été faite d'organiser des voyages d'études, dans des pays affranchis, de déléguées ou de journalistes provenant de pays non affranchis, leur permettant de voir ainsi de leurs propres yeux, ce qui a plus de valeur que tout ce qu'on peut leur en raconter de seconde main, le fonctionnement du suffrage féminin et ses résultats; leur permettant aussi de prendre directement contact avec les femmes députées, d'assister à des séances de Parlements, voire même à une élection... La question de finances est malheureusement le grand obstacle, l'Alliance ne pouvant offrir aucune subvention; mais si les pays affranchis voulaient offrir l'hospitalité aux participantes à ces voyages d'étude, les Sociétés qui délégueraient celles-ci n'auraient qu'à supporter les frais de transport, qu'elles pourraient peut-être même récupérer par des conférences qu'elles feraient donner par les voyageuses à leur retour. Quelques pays affranchis ont déjà aimablement promis leur concours, ce qui ouvre d'intéressantes possibilités aux autres. En revanche, l'idée de créer un poste de secrétaire itinérante donnant des conférences n'a pas semblé avoir grande chance de succès actuellement, vu la situation financière, les nombreux voyages de notre Présidente internationale créant d'ailleurs un lien très étroit entre l'Alliance et les pays qu'elle visite, et Mrs. Ashby étant toujours disposée à prendre la parole dans les meetings organisés là où elle se trouve.

Une rencontre familière a encore eu lieu entre les déléguées sous les auspices de Mme Schlumberger, et une charmante réception organisée au Forum Club par notre Présidente et Lady Isabel Morgesson, a permis à nos Présidentes nationales de faire mieux connaissance entre elles, et aussi de rencontrer plusieurs féministes anglaises de marque, bien que Lady Astor et Mrs. Wintringham n'aient pu faire qu'une courte apparition à la fin de la soirée. Beaucoup de cordialité et de gaité, nous écrit-on, et le discours de Mrs. Ashby a été charmant comme toujours. On a aussi beaucoup apprécié celui à tendance humoristique de Dr Luisi, et Mme Jomini a donné à ses auditrices une idée fort claire des difficultés que rencontre en Suisse la cause du suffrage féminin.

Enfin, en complément de ces réunions suffragistes, le Comité Exécutif avait tenu le 3 mai une petite session extraordinaire, pour profiter de la présence en Europe de Dr Luisi, qui n'avait pas pu assister à la session de printemps à Paris, et qui ne sera pas non plus présente à notre session d'été, dont le siège sera ou la Normandie ou le Tyrol. On a naturellement surtout parlé dans cette séance du travail de la Commission d'Egalité de la Morale, présidée par Dr Luisi, qui ajoute à ce titre, afin de mieux définir son champ d'activité, celui de Commission contre la Traite des Femmes (le membre suisse de cette Commission est Mme Renée Warnéry, Dr en médecine, de Neuchâtel); et les compétences respectives des présidentes des Commissions de l'Alliance et du Comité Exécutif ont été réglées de façon entièrement satisfaisante.

E. Gd.

## Dernières Nouvelles

### La participation féminine aux élections ecclésiastiques à Bâle

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec satisfaction que 9 femmes ont été élues membres du Synode de l'Eglise réformée de Bâle aux élections du 25 mai, et que 17 femmes sont entrées dans les Conseils de paroisse. C'est là un beau résultat pour lequel nous félicitons les féministes bâ-

loises qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine. Nous aurons sans doute à revenir plus longuement sur ce sujet, puisque jusqu'à présent ce n'est guère qu'en matière ecclésiastique que, dans notre pays, les femmes peuvent exercer leurs droits.

## \* A travers les Sociétés Féminines \*

Genève. — *Union des Femmes.* — L'Assemblée générale de printemps, convoquée pour le 21 mai, a réuni une assistance d'autant plus nombreuse que l'élection du Comité, et surtout celle de la présidente, en remplacement de Mme Meyer, démissionnaire depuis l'automne, conférait à cette réunion un intérêt tout particulier. Ce double scrutin a été si animé que le dépouillement a duré fort longtemps et que le résultat n'a pu être proclamé qu'au moment où la séance allait être levée. Mme Edouard Chapuisat, dont le Comité, conformément à son droit de présentation, avait proposé la candidature, a été élue présidente de l'Union, acceptant avec beaucoup de courage et de bonne grâce cette lourde charge, pour l'exercice de laquelle elle sait pouvoir compter sur le concours dévoué de ses collègues du Comité. Celui-ci est aussi bien renouvelé depuis la précédente législature, Mmes Gourd, Volz et Mme Mathil y restant seules en charge parmi les anciennes, et trois nouveaux membres, qui ont donné comme membres-adjoints des preuves de leur intérêt très vif pour l'Union, Mmes Rehfous-Juliard, Delessert-Dentan, et Mme Patry y entrant maintenant. Le fait que ce nouveau Comité compte bien des jeunes permet d'augurer beaucoup de son activité. Celle-ci n'a d'ailleurs pas chômé durant l'exercice qui vient de se terminer, comme l'a prouvé le substantiel rapport présenté à l'Assemblée générale : réorganisation du Secrétariat des Intérêts féminins, du deuxième poste d'assistante de police, recrutement de l'Union, aménagement et embellissement du local, réceptions familiaires, organisation de séances variées, questions de moralité publique et notamment présidence du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale jusqu'au moment où celui-ci s'est donné un Bureau plus régulièrement constitué, tutelles et curatelles, inspectorat féminin du travail, unification des conditions d'apprentissage dans la couture, travail à domicile... tels sont les sujets principaux qui ont occupé le Comité sortant de charge, et auquel l'Assemblée a exprimé ses félicitations. On a encore entendu à cette Assemblée un rapport de Mme Aeschimann sur le Bureau de Placement et un autre de Mme Mathil sur l'Ouvroir; puis, comme régal après ces exposés austères, une exquise causerie, spirituelle à souhait: *Petite histoire du passé*, délicieusement dite par Mme Serment-Monnier. — Et maintenant, ce n'est pas du tout un point final de saison de travail que l'Assemblée a mis à l'activité du Comité, car il reste encore à celui-ci la grosse tâche de constituer le Comité d'organisation d'une Exposition cantonale du Travail féminin, projetée pour le printemps de 1925. Ce sont peut-être les succès de l'Exposition féminine des arts et métiers en 1923 à Berne qui ont tourné la tête aux initiatrices! mais leur a semblé que ce qui avait si bien réussi à Berne pouvait aussi avoir quelque succès à Genève, même en étendant cette Exposition à toutes les branches de l'activité féminine: industrie, commerce, carrières libérales, enseignement, travail social, etc., etc., aussi bien qu'aux arts et métiers comme à Berne. Jusqu'à présent, le Comité de l'Union a fonctionné comme Comité d'initiative, faisant lui-même les premières démarches, et entamant les premiers pourparlers; mais sitôt un Comité d'organisation constitué et des Commissions nommées, le Comité de l'Union s'effacera comme tel, et ses membres entreront à titre individuel dans le Comité d'organisation. Le bourdonnement de la ruche de la rue Etienne-Dumont n'est donc pas prêt de s'arrêter, et ce qui vaut mieux, c'est qu'il ressort tant soit peu de miel de tout ce travail d'intérêt féminin.

E. Gd.

*La Retraite.* — L'Assemblée générale de cette Société a eu lieu récemment à l'Union des Femmes, sous la présidence de Mme Fatio-Naville. Nous extrayons de son rapport les renseignements suivants: Cet Asile, fondé en 1908, a abrité plus de 400 jeunes mères et leurs enfants pendant ces 16 années. C'est non seulement un refuge pour celles que leur insouciance ou les mauvais exemples ont entraînées à l'inconduite, mais c'est avant tout une maison de relèvement où

## Appel au public charitable

### La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu!!!  
Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la Maison du Vieux de Lausanne.

Ames charitables, coeurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garderobes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

### LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.06  
44, rue Martheray, 44 Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discrétion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant. Fermée le samedi après-midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays!!